



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

annuités liquidables

Question écrite n° 53951

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le problème de la reconstitution des carrières pour les salariés s'appêtant à prendre la retraite. En effet, il est fréquent que des salariés doivent parfois attendre plusieurs mois pour obtenir une réponse ou une information des caisses de retraite complémentaire pour obtenir les premiers éléments de leurs droits à retraite. Ces délais d'attente, souvent guère justifiés, posent de réels problèmes d'incertitude durant cette période d'attente de la retraite, malgré toute leur bonne volonté. Il serait donc intéressant de rappeler des règles strictes de durée maximum pour les réponses à apporter à ces futurs retraités dans leur recherche. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer ce qu'il compte faire en ce sens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53951

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 2004, page 10192